

« Pour le stade, la Flandre et le fédéral doivent se déterminer »

► Le 7 décembre, l'Union européenne de football dira si Bruxelles peut rester dans la course pour accueillir des matchs de l'Euro 2020.

► Alain Courtois tire la sonnette d'alarme pour le stade national.

Un peu plus d'une semaine du jour J, celui où l'Union européenne de football (UEFA) décidera si Bruxelles reste dans la course pour accueillir des matchs de l'Euro 2020, dont celui d'ouverture pour lequel elle a posé sa candidature au même titre qu'Amsterdam, Rome, Glasgow et Saint-Petersbourg, Alain Courtois (MR) tire une nouvelle (dernière ?) fois la sonnette d'alarme face à la situation inextricable du dossier du stade national.

Alors que le temps presse, l'entrepreneur Ghelamco, responsable de la construction de l'enceinte sur le parking C du plateau du Heysel, sur le territoire de la commune de Grimbergen qui vient d'émettre un avis négatif, n'a toujours pas reçu le permis de bâtir ni l'autorisation environnementale de la Région flamande.

Le premier échevin et échevin des Sports de la Ville de Bruxelles, identifié comme l'un des deux hommes politiques « porteurs » du projet du nouveau stade national avec Guy Vanhengel (Open VLD), le ministre du Budget de la Région bruxelloise, force même le trait et dramatise en indiquant que « c'est l'image de la Belgique qui va se jouer dans les jours à venir ».

« Que vaut le sport dans ce pays, en fait ? Un amusement pour certains ? »

« Chacun dans ce dossier doit prendre ses responsabilités, indique Courtois. Il faut une volonté politique commune. La Ville et la Région ont été au bout de l'exercice, c'est maintenant au gouvernement flamand, qui a la décision finale pour le permis de bâtir, et à la N-VA (NDLR: soupçonnée de vouloir faire capoter le projet) de dire ce qu'ils veulent. Le gouvernement fédéral aussi doit se déterminer. Tous les Premiers ministres ont mis les mains dans le cambouis par le passé, depuis Jean-Luc Dehaene jusqu'à Elio Di Rupo, en passant par Herman Van Rompuy et Yves Leterme. »

Une flèche clairement décochée en direction de Charles Michel, qui ne s'est jamais exprimé sur le sujet mais pour qui, selon une source proche du dossier, « ce stade ne vaudrait pas la chute de son gouvernement ». Quand on lui demande s'il l'a évoqué au sein de son parti, Alain Courtois reste évasif. « J'en parle, je demande qu'on bouge, j'espère. »

L'échevin bruxellois, qui fulmine parce qu'« on n'est pas capable d'avoir un stade d'envergure dans ce pays, dans la capitale de l'Europe », balaie l'argument selon lequel les infrastructures sportives sont de la compétence des Régions et non pas du fédéral, ce qui pourrait justifier le silence du gouvernement Michel.

« Pourquoi sommes-nous le seul pays où les pouvoirs publics fédéraux ne peuvent pas investir dans les infrastructures sportives à côté de ce que font déjà les Régions avec les maigres moyens qu'elles ont ? »

Pour Alain Courtois, si l'UEFA devait définitivement rayer le nom de Bruxelles pour l'Euro 2020 ce 7 décembre, le stade national ne verra jamais le jour. « L'avantage du projet actuel, c'est qu'il est lié à une date, un délai. S'il n'y en a plus, on va attendre (les élections fédérales et régionales de) 2019 pour voir ce qui va se passer. Il n'y aura pas de pression. Quelqu'un va-t-il oser mettre ça dans la déclaration gouvernementale, fédérale ou régionale ? Mais si on ne veut pas de ce stade, qu'on ose le dire aux supporters des Diables, qui sont autant flamands que francophones, aux gens qui ont investi du temps et de l'argent, aux instances du football international. Dans ce cas-là, on va le payer très cher, on va être "démonétisé" pendant une trentaine d'années. Les hommes politiques qui ne

manqueront pas d'aller à Moscou pour la Coupe du monde, l'été prochain, vont être bien accueillis. Je leur souhaite bien du plaisir dans leurs contacts internationaux... »

Au-delà du dossier du stade national, Courtois estime que le sport ne bénéficie pas de l'attention et du soutien qu'il mérite en Belgique. « Que vaut le sport dans ce pays en fait ? Est-ce un amusement pour certains ? Quelque chose de peu utile pour beaucoup ? On a aujourd'hui la meilleure athlète du monde, des joueurs de tennis, emmenés par le n° 7 mondial, qui disputent la finale de la Coupe Davis, une équipe nationale de hockey qui joue régulièrement soit la finale, soit les demi-finales au niveau européen, mondial ou olympique, et une excellente équipe de football... sans stade. » ■

PASCAL LORENT
et PHILIPPE VANDE WEYER

Alain Courtois

Premier échevin et échevin des Sports et de l'Etat civil MR à Bruxelles, l'ancien procureur du Roi, 66 ans, est aussi en pointe sur le dossier du stade national depuis que le projet a vu le jour en 2013. C'est sans doute dû à son passé de secrétaire général de l'Union belge de football (1987-1996, 2000-2002) et de co-directeur de l'Euro 2000 (1997-2000), sans oublier un bref passage à la direction du Sporting d'Anderslecht (2002).

émeutes « Un tribunal des flagrants délits »

ENTRETIEN

Avec le dossier du stade, Alain Courtois s'inquiète du manque d'ambition de la Belgique. Mais il estime que le délitement, l'édulcoration de l'Etat et de son autorité dépasse ce seul dossier.

Vous évoquez l'impact du dossier du stade national sur l'image de la Belgique (lire ci-dessus). En va-t-il de même pour les récents incidents à Bruxelles...

Là, je commence un peu à sortir de mes gonds. Il y a encore des gens, des jeunes, qui n'ont pas compris le sens de la règle dans ce pays. Peu importe d'où ils viennent, de quel quartier. Je constate qu'on a eu à l'égard de beaucoup un laxisme total.

Qui ?

Certains partis, même avec qui je gouverne à la Ville. Car on peut être sur la même longueur d'onde pour des dossiers, des réalisations tout en ayant une conception idéologique tout à fait différente. Quelques exemples qui me font mal. Le parcours d'intégration, d'abord. Où en est-il à Bruxelles ? Pourquoi n'est-il pas obligatoire ? Nous le demandons depuis 2003. Les accommodements raisonnables ? Connerie de premier ordre. Au lieu d'amener ensemble, on sépare, on cloisonne. Et une dernière demande que le MR avait formulée : le tribunal des flagrants délits. En France, un incident a lieu un vendredi et le tribunal se réunit le mardi ou le mercredi au plus tard. Car pour beaucoup, ces jeunes sont des multirécidivistes.

On sait donc qui sont ces fauteurs de trouble ?

On en a quand même repéré et certains ont été placés sous mandat et d'autres libérés entre-temps. Cela veut dire qu'à un moment, on a un véritable problème judiciaire. Quand j'ai déclaré la semaine dernière « tolérance zéro », je ne voulais pas uniquement parler de la tolérance judiciaire. Pour moi, c'est un concept plus

vaste. Il y a les destructions urbaines, les tags... Et on laisse partir des quartiers, où l'on n'ose plus aller.

Et on laisse ainsi filer l'autorité. Enfin, il y a la responsabilité des parents de mineurs qui, maintenant, est clairement établie. Pourtant, les articles du Code civil et du Code pénal sont clairs sur la responsabilité parentale en cas de délits, de destruction, de dégradation. Je demande qu'on soit extrêmement sévère et que les parents soient jugés responsables des actes de leurs enfants mineurs. Car ce n'est pas à l'école d'inculquer la notion de respect, de civilité. Elle doit par contre les consolider. Or, après cinq années comme officier de l'état civil, cette évolution de la politesse, de la notion de respect, me frappe beaucoup. Par contre, je suis agréablement surpris de l'évolution de mes camarades partenaires.

Quelle évolution ?

J'ai vu que, lors de leur congrès de ce week-end, ils se sont déclarés contre les accommodements raisonnables. Cela me rassure. Et en même temps, ils défendent la laïcité à tout prix même s'il faut plutôt parler de neutralité.

Un tribunal des flagrants délits, est-ce possible ? Les associations de magistrats dénoncent une Justice exsangue, manquant de moyens, officiant dans des infrastructures indignes du pouvoir judiciaire...

Tout à fait d'accord avec vous. Ce projet suppose que tout le monde marche en même temps.

Et que le politique accepte de le financer...

Evidemment. A un moment donné, il faut une réflexion globale. Ici, il y a aussi un manque de policiers. Tout le monde est d'accord là-dessus. La norme KUL n'est plus adaptée. Malgré cela, à Bruxelles Ville, le taux de criminalité a baissé de 30 %. Il faut également rétablir la peur du policier. Parallèlement, il manque des procureurs, des moyens... Il existe déjà une

chambre correctionnelle qui siège pour aller plus vite dans certains dossiers. Mais décider où installer ces tribunaux et avec quels magistrats, cela relève de la décision politique.

Vous parliez également du rôle de l'école.

Elle aussi manque de moyens...

L'école doit jouer un rôle car il faut qu'un gosse d'un quartier pauvre ait autant de chances que celui des quartiers huppés. C'est pour cela que je me distingue dans mon parti en affirmant que je défends la régionalisation de l'enseignement. Et ensuite, il faut contracter un grand emprunt pour refinancer l'enseignement. Nos gosses doivent connaître les langues dans les dix ans qui viennent. On a ici le plus grand nombre d'institutions internationales, de missions diplomatiques... L'enseignement est donc primordial à mes yeux. Sinon, on en arrive à des gosses qui n'ont plus rien à faire de l'école, de l'autorité, avec des parents qui ne suivent plus. Mais si on pointe les parents, on doit aussi pointer le politique. Car en matière d'enseignement, on n'en fait jamais assez. Il doit y avoir une task force. Car c'est toujours dans ces moments-là que l'on prend des mauvaises décisions.

C'est-à-dire ?

Sur les zones de police, par exemple, prenons le temps d'y réfléchir. Je n'rais peut-être pas jusqu'à une fusion mais il faut mettre en place quelque chose, notamment pour les zones de police qui sont mi-toyennes. Et il ne faut pas tout jeter dans ce qui existe déjà car samedi, les zones de police ont très bien fonctionné. En Flandre, certains sont dans une réflexion beaucoup plus politique qu'opérationnelle : on commence par les zones de police puis on va vers les fusions de communes. Et on peut d'ailleurs y réfléchir. Mais il faut d'abord voir ce que cela amènerait de plus. ■

Propos recueillis par

P. LT ET PH. V.W.

ÉTAT CIVIL

« Faire du mariage un acte administratif »

Parmi les mesures envisagées par Alain Courtois, la traque des mariages arrangés. « En Belgique, on se marie et puis on a des papiers. En Angleterre, c'est l'inverse », constate-t-il. Et l'échevin bruxellois de l'Etat civil de lancer : « Et si le mariage ne donnait aucun droit autre que

ceux du Code civil ? Si ce n'était qu'un acte administratif ? Pourquoi doit-on associer au mariage l'obtention de documents ? »

L'idée est lancée, comme un ballon d'essai. Sauf que... C'est une compétence fédérale de modifier cela. Or au fédéral siège une « suédoise », de centre-droit, a priori plutôt réceptive à ce genre de propositions. Et dont fait partie le MR, parti d'Alain Courtois.

« Je n'ai pas encore posé la

question au sein de mon parti, reconnaît l'intéressé. Vous avez la primeur. Mais cela mérite un vrai débat. On change le système. Dans les administrations communales, il y a des gens qui ne font que cela : détecter les mariages arrangés. A Bruxelles, sept personnes y travaillent exclusivement car c'est une ville cosmopolite. »

Et le marieur de prédire : « La notion de mariage changera alors complètement. »

PH.V.W., P.LT

ANALYSE

Le coup de poker sincère d'un bluffeur

Alain Courtois, c'est un sacré peï. Un bon client. Quand il se livre en interview, on est sûr d'obtenir son pesant de formules mâtinées d'un accent bruxellois. Alors, quand le chef de file MR à la Ville de Bruxelles propose de s'exprimer sur le dossier du stade national, égaré sur un chemin vicinal du côté de Grimbergen, on espère du solide. Las ! Cet amoureux sincère du sport-roi (et des autres aussi) n'a plus grand-chose dans son jeu pour obtenir son rêve. « *Je ne demande qu'une chose dans ce pays : un stade* », clame-t-il non sans emphase. Mais celle-ci n'est pas feinte. Le libéral bruxellois en appelle à son Premier ministre afin qu'il intervienne dans un dossier où la Région flamande détient l'issue de la partie. Tandis que l'UEFA s'apprête à trancher, Alain Courtois tente une dernière fois le tout pour le tout. Il n'est pas sûr que cela fonctionne tant le dossier paraît tortueux, mêlant symboles et histoires

de gros sous. A ce stade, jouer sa carte maîtresse relève de la tentative désespérée d'infléchir le cours des choses. Du coup de poker. Mais on ne se refait pas. Et sur les incidents survenus à Bruxelles, on sent Alain Courtois retrouver du poil de la bête, dans cette posture d'oracle désabusé agitant ses prédictions passées et ses solutions futures. Or le bluff est là : dans ces idées avancées à cette table bruxelloise où jouent également la Région et le Fédéral. Parce qu'à bien y regarder, il faut constater ceci : le premier échevin bruxellois n'a pas les moyens de ses ambitions. Ni sur une régionalisation de l'enseignement, ni sur un tribunal des flagrants délits. Car il faut pour cela cordons délier. Pas plus d'ailleurs que sur une réforme du mariage, où l'idée exprimée n'a pas encore été testée au sein de sa famille politique.

Qu'importe ! Les sondages lui font des promesses et, stade ou pas, Alain Courtois peut rêver de mayorat.

PLT

« Je demande qu'on soit extrêmement sévère et que les parents soient jugés responsables des actes de leurs enfants mineurs »